



Il faut savoir prendre son temps,
si l'on ne veut pas le perdre à recommencer

notre histoire et notre philosophie.

Nous sommes dans l'enseignement de la conduite depuis plus de 35 ans. L'enseignement est notre passion. Nous ne croyons pas au permis rapide et pas cher. Un bon enseignement doit être étalé. Vous donner une formation solide et durable que vous retiendrez toute votre vie est notre objectif. Nous aimons les choses bien faites et cela prend du temps. Nous ne vendons pas un permis, nous vous enseignons la conduite.

autoecole.parclayet@gmail.com

04 93 31 28 91

150 rue Desjobert
06700
St Laurent du var

autoecole-parclayet.com

Agrément : 0100606880Siret : 7514141587800014



ÉCOLE DE CONDUITE
**PARC
LAYET**
depuis 1983



06700
St Laurent du var

04 93 31 28 91

Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux



CONDUITE MOTO

Comment se passe cette formation ?

Vous validez votre inscription

Si vous le désirez, vous pourrez prendre

▷ **1 leçon de plateau avant votre inscription** afin d'évaluer votre niveau.

La formation se déroule comme suit

▷ Signature du contrat.

Vous continuez avec le code de la route :

▷ Vos résultats sont enregistrés et nous pouvons donc suivre votre progression et vous guider jusqu'à l'obtention de votre examen.

Enfin vous terminez

par la conduite

▷ Vous commencez par le plateau où vous apprendrez la maîtrise de la machine.

▷ Une fois toutes ces compétences acquises vous passez votre examen plateau.

▷ Ensuite, les leçons en circulation. C'est à ce moment-là que vous apprenez à vous comporter en tant que motard sur la route.

▷ Une fois toutes ces compétences acquises vous êtes prêt(e) à conduire seul(e) sur la route et à passer votre examen.



Equipement obligatoire

▶ **Un motard se doit d'être correctement équipé pour sa protection il vous faudra donc**

- ▶ **Un casque homologué avec des bandes réfléchissantes**
- ▶ **Une paire de gants homologués**
- ▶ **Une veste de moto**
- ▶ **Des chaussures montantes**
- ▶ **Un pantalon en jean**

Quels papiers vous faut-il ?

- ▷ Photos d'identité + signature dématérialisé « ants »
- ▷ Carte identité ou carte de séjour
- ▷ Recensement + Attestation journée d'appel (17-25 ans)
- ▷ Permis de conduire
- ▷ Justificatif de domicile - 6 mois
- ▷ Attestation d'hébergement et CNI hébergeant
- ▷ ASSR2 (moins de 25 ans)

Pour les mineurs:

- ▷ Carte d'identité du parent signataire
- ▷ Livret famille si nom différent

Quel sont vos horaires ?

POUR LE CODE :

▷ **24h/24 7J/7 avec internet**

Pour les leçons de conduite :

Du lundi au vendredi de 7h à 12h

et de 13h à 20h.

Le samedi de 7h à 13h.

Quelle moto après l'obtention du permis ?

Pendant deux ans vous devrez conduire une moto bridée à 47,5 chevaux dont la puissance maximale n'excède pas le double de la bride soit 95 chevaux. Au bout de deux ans vous pourrez faire une formation pour passer au permis A qui ne vous limite plus.

Si vous passez votre permis moto à 16 ans, vous êtes limité(e) à une moto de 125 cm³

Passerelle permis A après 2 ans :

7h de formation sur un samedi matin.

220€ pour nos anciens élèves.

270€ pour les nouveaux élèves.

Formation A2/A1

FORMATION SANS CODE	FORMATION AVEC CODE
20 leçons de conduite moto	Forfait code sur internet valable 6 mois
Accompagnement examen plateau	20 leçons de conduite moto
Accompagnement examen circulation	Accompagnement examen plateau
	Accompagnement examen circulation
899€	949€

Aucun frais ne sera demandé pour la restitution d'un dossier.

Auprès de l'organisme que vous choisirez ;

Prolongement forfait code de 12 mois : 30€

Heure de conduite supplémentaire : 45€

Accompagnement examen supplémentaire : 67€

Tous nos prix affichés sont TTC.



ÉCOLE DE CONDUITE
**PARC
LAYET**
depuis 1983